

RENTREE 2020

- **PRESENTATION – HORAIRES :**

L'école du Roselin entame sa 8^e rentrée ; elle comporte actuellement 9 classes.

Elle regroupe des enfants des communes de Cauvicourt, Gouvix et Urville. 216 élèves sont inscrits cette année.

Horaires : 9h00-12h15 13h45-16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Date de la rentrée élèves : 1er septembre 2020

- **REGLEMENT D'ECOLE :**

Le règlement complet sera distribué à la rentrée. Je tiens à insister sur quelques points :

- **l'assiduité scolaire** est obligatoire, même en PS. A partir du moment où l'enfant est inscrit, il doit être présent toute la journée. L'après-midi, les enfants mangeant à la cantine, sont couchés dès 13h et sont réveillés vers 15h.
- Toute absence exceptionnelle, de longue durée, doit être acceptée par le directeur académique. Il est impératif de **faire un courrier de demande d'autorisation d'absence** suffisamment longtemps à l'avance.

Ne peuvent être acceptés les départs en vacances sur le temps scolaire.

- Il est demandé de marquer, au maximum, même en élémentaire, les vêtements des enfants.

- **CONTACTS, ADRESSE :**

Toute absence doit être signalée au plus vite de préférence par **SMS au : 06 45 99 01 96, ou ligne fixe 02 31 23 50 88** ou par mail : Ce.0142150l@ac-caen.fr

ou justifiée par écrit, au retour de l'enfant sur son cahier de liaison. Un certificat médical n'est pas obligatoire mais peut être demandé dans certaines conditions.

Merci de signaler toute maladie contagieuse.

- **DOCUMENTS DE RENTREE :**

Plusieurs documents vous seront remis , **le jour de la rentrée, le mardi 1er septembre.**

Merci de les rapporter le plus vite possible :

- une fiche de renseignements (il est important d'y inscrire toutes les personnes susceptibles de venir chercher les enfants), penser à signaler tout changement en cours d'année.
- une fiche d'urgence autorisant toute intervention médicale d'urgence
- une autorisation de droit à l'image
- une photocopie du carnet de vaccination attestant de la vaccination obligatoire DTP. (ne pas en tenir compte si elle a déjà été fournie)
- une attestation d'assurance couvrant obligatoirement les risques subis et causés.

Une réunion de parents aura lieu dans les 15 jours suivant la rentrée.

Lors de cette réunion, nous ferons appel aux parents désireux de faire partie du conseil d'école qui se réunit 3 fois par an.

L'association de parents d'élèves fera également une réunion de bureau à la rentrée.

- **CANTINE -GARDERIE**

Les enfants de PS mangent au 1^{er} service et font la sieste aussitôt après. La cantine et la garderie dépendent de la Communauté de Communes du Cingal-Suisse Normande. **Bien lire le règlement en ce qui concerne les absences.**

La garderie ouvre à **7h30 le matin et ferme à 18h45.**

- **BUS** : les services de transport dépendent du Conseil départemental du Calvados. Carte obligatoire. Un accompagnateur est désormais obligatoire dans chaque bus, d'où une augmentation des tarifs.
- **SITE INTERNET** : adresse : [http : //ecole-du-roselin.etab.ac-caen.fr/](http://ecole-du-roselin.etab.ac-caen.fr/)
Il ne comportera plus que des informations administratives et les dates de quelques événements importants

Pour ma part, je prends ma retraite en cette fin d'année, la direction sera assurée par Mme Catherine, à titre provisoire, pour cette année scolaire.

Si vous avez besoin de renseignements, à partir de ce jeudi 9 juillet, ce sera donc Mme Catherine votre interlocutrice. Ce sera elle qui répondra dorénavant à vos messages.

Les listes de fournitures seront mises rapidement sur le site de l'école (adresse ci-dessus). Les listes des classes seront affichées et mises en ligne quelques jours avant la rentrée.

Les conditions de reprise seront aussi précisées avant la rentrée, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

En vous souhaitant une bonne année scolaire 2020-2021.

Mme Ramboarinivo